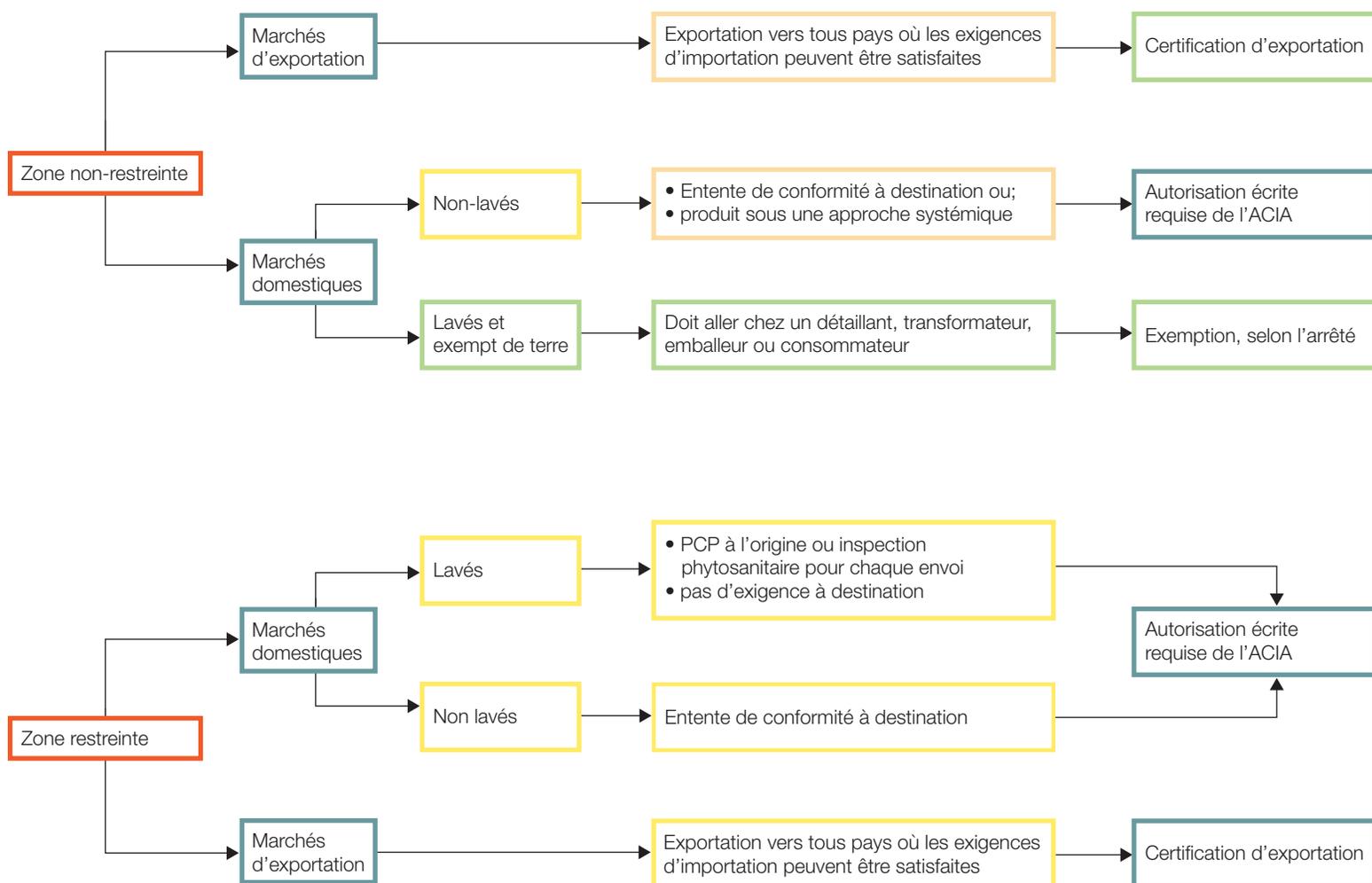


LÉGUMES RACINES QUITTANT L'Î.-P.-É.*



Autorisation écrite : Certificat de circulation, lettre d'autorisation

Zone restreinte : Tout champ ou lieu identifié par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) comme un champ indexé, un champ adjacent, un champ de contact principal ou un autre champ de contact conformément au Plan canadien de lutte à long terme contre la galle verruqueuse de la pomme de terre.

Entente de conformité : Approche systémique de gestion de la qualité basée sur un audit, utilisée pour atténuer les risques phytosanitaires associés à la manipulation des articles réglementés tout au long des activités effectués par l'établissement recevant ces articles.

Plan de contrôle préventif (PCP) : est un document écrit qui démontre comment les risques sont identifiés et contrôlés.

Approche systémique : Système basé sur l'audit qui intègre différentes mesures d'atténuation des risques associés à la propagation d'un organisme nuisible.

*Autre que les pommes de terre